

## **Compte rendu de la séance du vendredi 28 septembre 2018**

Président : Danielle LA PIETRA, secrétaire de séance : Christian TESSIER

Présents : Sébastien BIDET, Fabien BRASSART, Denis GERMAIN, Nicole GUIDARD, Henri GUILLOT, Thierry JEUNET, Danielle LA PIETRA.

Représenté: Joël TONDINE par Christian TESSIER

Absente : Nathalie GROS

### **Ordre du jour:**

- approbation du compte-rendu de la séance du 17 août 2018
- avenant n° 1 entre la commune et la CCBS - service urbanisme
- motion : évolution du périmètre CCBS
- régime indemnitaire des agents communaux - régularisation -
- éclairage public : extension et modernisation diverses commandes (mise en conformité - extinction nocturne)
- aménagement parvis de l'église de Charancin
- règlement municipal des cimetières
- demande d'autorisation préfectorale : sauvegarde des batraciens
- liste électorale : commission de contrôle
- récolte de champignons "lactaires sanguins et délicieux"
- point sur les dossiers en cours
- questions diverses

### **- Approbation du compte-rendu de la séance du 17 août 2018**

Le compte-rendu de la séance du 17 août est approuvé à l'unanimité des présents.

### **Avenant n°1 convention service urbanisme (échancier 2018) et délégation de signature**

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 à intervenir entre les communes membres du service urbanisme et la Communauté de communes Bugey Sud. Cet avenant précise le montant de la participation de la commune pour l'année 2018 et son échancier de versement. Délégation de signature est donnée à Monsieur René VUILLEROD, Président de la CCBS, dans le cadre de ses compétences et attributions en urbanisme.

### **Motion évolution du périmètre du CCBS**

Le conseil municipal demande à Monsieur le Président de la CCBS de suspendre toutes les initiatives personnelles et les actions pouvant engager la Communauté de Communes Bugey Sud dans une évolution de son périmètre actuel :

- afin de concentrer toutes les énergies sur la consolidation de la CCBS, déjà très étendue, pour qu'elle fonctionne au mieux au service de ses habitants.
- pour éviter tout risque d'éclatement du Valromey par le départ des communes les plus au Nord qui pourraient se tourner vers le Haut Bugey plus proche.

### **Régime indemnitaire des agents communaux - régularisation**

Suite aux remarques de la trésorerie et de la Préfecture de l'Ain sur la délibération du 22 juillet 2016 se rapportant au régime indemnitaire, annulée le même jour, donc inexistante, il convient de délibérer pour instaurer régulièrement la mise en oeuvre du RIFSEEP.

Le conseil municipal décide d'instaurer à compter du 1er octobre 2018 un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des adjoints administratifs, adjoints techniques et agents de propreté.

### **Eclairage public : extension et modernisation diverses commandes (mise en conformité - extinction nocturne)**

Monsieur Jacques FOURNEL présente et commente l'avant-projet sommaire de la modernisation de diverses commandes (mise en conformité et/ou extinction nocturne) sur le hameau de Charancin.

Par 8 voix pour, 2 voix contre, l'avant projet sommaire retenu fait ressortir une dépense prévisionnelle restant à la charge de la commune de 7 788,10 €

### **Aménagement parvis de l'église de Charancin**

Le conseil municipal prend connaissance de l'étude réalisée dernièrement par le CAUE de l'Ain sur l'aménagement du parvis de l'église de Charancin suivant nos attentes : des aménagements légers et l'intégration des contraintes de manoeuvres des engins agricoles.

Il est retenu un bac en pierres avec fleurs, arbustes côté gauche l'église et un pavage symbolisant l'emplacement du tilleul.

### **Règlement municipal des cimetières**

En l'absence de règlement depuis l'origine des cimetières, Monsieur Jacques FOURNEL qui a pris en charge ce dossier présente à l'assemblée le règlement pouvant être mis en application au 1er octobre 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Demande d'autorisation préfectorale : sauvegarde des batraciens -**

En 2017, une demande était formulée pour le mise en place de filets mobiles de protection afin d'éviter l'écrasement des crapauds durant leur migration. Les amphibiens (crapauds, grenouilles, salamandres ...) traversent les routes en mars pour aller se reproduire dans les zones humides. Durant 2 à 3 semaines, leur migration est synonyme d'hécatombe lors des traversées de routes, comme à Sutrieu, RD 31 et voie romaine.

Des formalités sont à entreprendre auprès de la Ligue pour la protection des oiseaux du Rhône (LPO) pour obtenir l'autorisation nécessaire pour

sauver les batraciens. Monsieur Jacques FOURNEL se charge de prendre contact auprès de Mme Loiseau de Vieu. qui nous en avait fait la demande.

### **Liste électorale : commission de contrôle**

Les décrets d'application de la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 parus entre le 9 mai et le 7 juin 2018 fixent la date d'entrée en vigueur de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales au 1er janvier 2019.

Une commission de contrôle devra être instituée dans chaque commune par arrêté préfectoral.

Vu le projet en cours de la commune nouvelle, il est décidé de surseoir à cette formalité.

### **récolte de champignons "lactaires sanguins et délicieux"**

L'ONF nous a informé que le ramassage des champignons lactaires sanguins et délicieux, sous son contrôle, était confié pour l'année 2018 à l'entreprise BOLUDA, au prix de 1,50 €/kg HT; celui-ci sera assuré par le Syndicat des Cueilleurs du Bugey. Un accord est donné.

### **Proposition vente de deux parcelles de terrain**

Un particulier propose à la commune deux parcelles de bois taillis situées sur le territoire de Charancin, lieudit "sur le champ" et "à la montagne".

A notre demande, l'agent technique de l'ONF s'est rendu sur place pour examiner ces deux parcelles et son rapport d'analyse met en évidence que les parcelles ne disposent pas d'accès pour exploiter le peu de bois de qualité chauffage, se trouve dans la station la plus aride et pentue de la commune, il n'y a quasiment pas de sapins à exploiter.

Suite à ce constat, le conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition.

### **Plaque commémorative Centenaire de la Grande Guerre**

En mémoire des événements de cette douloureuse période de la guerre, il est décidé la réalisation d'une plaque commémorative pour le tilleul planté courant novembre 1918 par les enfants de Sutrieu "symbole de Paix et de Fraternité entre les peuples".

### **Inauguration des nouveaux bureaux de SODEVAL**

Le conseil municipal prend connaissance de l'inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Sodéval de Virieu-le-Petit le 12 octobre prochain. Quatre personnes représenteront la commune.

### **Décisions modificatives budgétaires**

Certains crédits budgétaires étant insuffisants, sur le budget général et celui de l'eau-assainissement, le conseil municipal valide les opérations de transfert de crédits afin de pouvoir honorer les factures concernées.

### **Devis de travaux acceptés :**

- SARL PESENTI pour la réhabilitation des monuments aux Morts de Sutrieu et Charancin pour un montant TTC de 9 998,40 €
- Entreprise GRITTI pour les travaux de rénovation du monument de Charancin pour un montant TTC de 3 118.20 €

Le maire,  
Danielle La Piétra

